



La regularisation des travailleurs tunisiens en france

Par **wissal**, le **24/04/2008** à **14:18**

salut j ai un frere tunisien reside en france plus de 7 ans . jusqu a maintenant il est sans papier il travail depuis 6 ans il a un contrat de travail paye les impots en plus il est le delegue des ouvriers . ma question c est est ce qu il peut avoir ces papiers surtout avec la derniere circulaire de la regularisation par le travail malgre que les tunisiens et les algeriens sont exclus . et ma deuxieme question est ce qu il y a un espoir pour les tunisiens ds les mois prochains pour qu ils se beneficent d une nouvelle circulaire .merci beaucoup

Par **simpleman**, le **24/04/2008** à **17:07**

bonjour monsieur
je pense que les tunisiens sont comme les algeriens que la nouvelle circulaire pour la régularisation pour le travail nous concerne pas!!!!(algeriens et tunisiens) car on a des lois un peut souples comme les 10ans de présence en france!!!
mais il faut suivre le mouvement car la gouvernement va surement régularisé les sans papiers qui ont fait greve.
bonne chance.

Par **oujdaonline**, le **25/04/2008** à **16:20**

salut
mon frère est comme le cas de ce personne , il travaille ça fait 6 ans ou plus , mais il

n'a pas des papiers , est ce que il y'a la possibilité de regler cette état ?

Par simpleman, le 29/04/2008 à 20:54

rebonjour

je vous informe que la france et la tunisie vien de signé un nouveau accord sur l'immigration qui donne droit au tunisiens d'accéder a 77 metiers en france(restauration,batiments..hotellerie.....)
il faut se renseigné quan il va rentrer en viguer.
bonne chance;

Par oujdaonline, le 30/04/2008 à 16:26

rebonjour

est ce que ça exist avec les marocains ou non ?

Par simpleman, le 30/04/2008 à 20:22

salut

oui les marocains sont conserné par l'immigration choisie,
maintenant reste l'algerie qui est pas concerné,la tunisie vien de signé avec la france un accord qui ouvre 77 metiers.
renseigne toi bien si tu es marocain.

bonne chance.